

Bienvenue à l'école de Lanrodec

Année scolaire 2019 / 2020



ECOLE MATERNELLE



CLASSE GS/CP



SALLE DE SIESTE

Ce livret vous présente les équipes qui encadrent vos enfants tout au long de leur journée.

Il contient également des renseignements sur le fonctionnement de l'école et des services périscolaires municipaux, départementaux et nationaux.

TABLE DES MATIÈRES

I. Contacts	3
II. Les équipes	4
L'équipe pédagogique	4
Personnel communal	5
III. Les relations famille/enseignants	6
IV. Le fonctionnement	6
Inscriptions	6
Horaires de l'école	6
Matériels maternelles	7
Les services périscolaires	7
Accueil périscolaire (garderie)	7
Pause méridienne	
Tarification	7
V. RASED - CMS - CMPEA – MDPH	
RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)	
Centre Médico–Scolaire de Guingamp	
CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents)	
MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	
VI. Le conseil d'école	
VII. Le numérique	
VIII. Les locaux	
• Classes	
Salle de motricité	
• Cours	
Restaurant scolaire	
Autres locaux utilisés	
IX. L'Amicale Laïque	
X. Congés scolaires 2019/2020 (Zone B)	12

I. CONTACTS

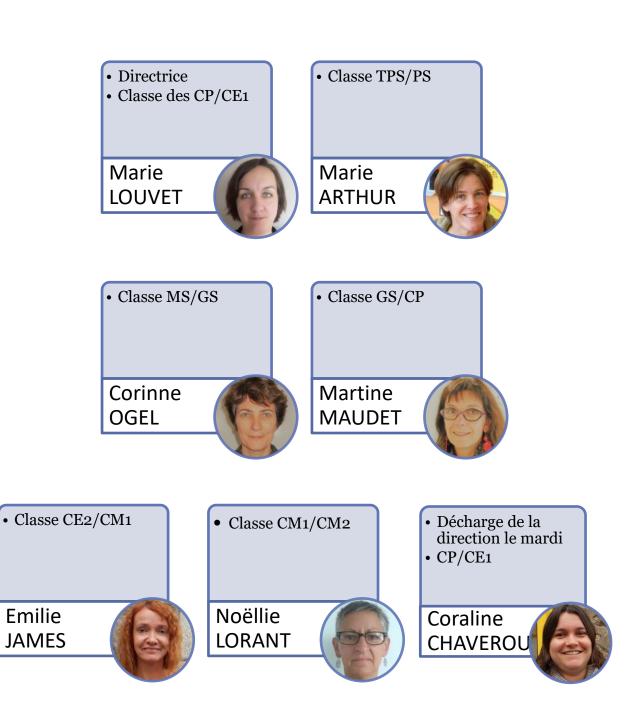
École : • Directrice : Marie LOUVET	☎ 02.96.32.63.64 (école primaire)☎ 02.96.32.63.57 (école maternelle)
<u>Garderie</u>	2 02.96.32.63.64
 Mairie: Maire: Jean Pierre LE GOUX Adjoint aux affaires scolaires: Emmanuel DARTIAILH Conseillère municipale déléguée: Estelle THORAVAL-GRONFIER 	 2 02.96.32.61.61 2 commune-lanrodec@orange.fr 2 : rendez-vous possible avec un élu le samedi matin.
Restaurant scolaire : • Emmanuelle GENTY	2 02.96.32.65.85
Inspection de la circonscription de Guingamp Sud : • Inspecteur d'académie : Christophe LE ROHO	☎ 02.96.43.74.00 ☐: ce.ien22.guingampsud@ac-rennes.fr



CLASSE PS/MS

II. LES ÉQUIPES

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



PERSONNEL COMMUNAL

- Garderie matin et soir
- Cantine
- Classe TPS/PS

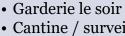
Chantal JÉGO



- Cantine / surveillance cour
- Surveillance sieste des MS
- Garderie matin et soir

Sophie

LE COCQUEN



- Cantine / surveillance de cour
- Classe MS/GS

Sophie

LE GUYADEC



- Cantine / surveillance cour
- Classe GS/CP en début d'après midi
- Garderie le matin

Michelle LECHÉLARD



- Garderie soir et matin
- Cantine
- Classe TPS/PS

Patricia

NAZE



- Classe GS/CP
- Cantine / surveillance
- Garderie le soir

Joëlle

PÉREZ



Cantine

Emmanuelle GENTY



Bibliothèque

David **AUROUX**



D'autres personnes sont susceptibles d'intervenir auprès de vos enfants comme le corps enseignant remplaçant, le personnel remplaçant, les intervenants en musique...

III. LES RELATIONS FAMILLE/ENSEIGNANTS

Le cahier de liaison, de couleur jaune, est le lien entre la famille et l'école, la mairie, l'amicale laïque.

Tous les documents doivent être signés par les parents. Il vous est fortement conseillé de vérifier ce cahier tous les jours.

Tous les mardis, jour de décharge de direction, la Directrice est disponible pour vous recevoir (sur rendez-vous).

La réunion de rentrée de chaque classe a lieu dans le courant du mois de septembre, la date est communiquée par l'enseignant de votre enfant. Elle est très importante et fortement recommandée.

Les rencontres parents/enseignants au cours de l'année se font à la demande, par l'intermédiaire du cahier de liaison.

Le téléphone n'est pas systématiquement décroché pendant les heures de classe, vous êtes invités à laisser votre message sur le répondeur.

IV. LE FONCTIONNEMENT

INSCRIPTIONS

- 1. Inscription administrative à effectuer en mairie avec le livret de famille.
- 2. Inscription auprès de la directrice avec les documents suivants : copie de la page des vaccinations du carnet de santé de l'enfant, attestation d'assurance individuelle accident et responsabilité civile scolaire et extra-scolaire (chaque année), justificatif de domicile, copie livret de famille, certificat de radiation (le cas échéant).

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Ouverture des portes

- 8 h 20 le matin, début des cours à 8 h 30 **POUR TOUS**
- 13 h 35 l'après-midi, début des cours à 13 h 45

Les enfants de l'élémentaire (du CP au CM2) se rendent directement dans la cour, les maternelles sont accompagnés par un adulte dans leur classe.

Sorties

- 12 h 00 le midi
- 16 h 15 l'après-midi

La sortie des enfants se fait par la porte principale de l'école. Les enfants de la maternelle sont à prendre dans leur classe.

Nous vous rappelons que les enfants ne devront en aucun cas arriver et partir seuls. Sauf autorisation, ils sont à déposer et à prendre au portail.

Le règlement de l'école est transmis à la rentrée avec un coupon de retour à signer.

MATÉRIELS MATERNELLES

Penser à glisser un sac plastique avec un change complet dans le cartable de l'enfant ainsi qu'un doudou pour la sieste si besoin.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (GARDERIE)

L'accueil périscolaire est ouvert les **lundis**, **mardis**, **jeudis et vendredis** pendant les semaines scolaires de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 15 à 19 h 00.

Les enfants doivent être accompagnés par un adulte dans le bâtiment de la garderie le matin et récupérés le soir par un adulte également. L'enfant, à partir du CP, peut sur autorisation des parents, ne pas fréquenter la garderie et quitter l'école seul dès la fin du temps scolaire.

L'accueil des enfants est assuré par le personnel communal. Le goûter est fourni par la Commune.

PAUSE MÉRIDIENNE

La pause du midi a lieu de 12 h 00 à 13 h 35. Les plus petits (PS au CP) prennent leurs repas à 12 h 05, les plus grands déjeunent à 12 h 40.

TARIFICATION - RÈGLEMENT

La fréquentation de la garderie et de la restauration scolaire est facturée par la mairie et payable à la Trésorerie de Guingamp de diverses manières :

- En espèces : au guichet de la trésorerie de Guingamp
- **Par chèque** : à déposer au guichet de la Trésorerie ou à expédier par courrier 13 avenue Kennedy –CS 20504 22205 GUIGAMP Cédex
- Par carte bancaire:
 - Sur site à la Trésorerie
 - Soit en ligne sur le site de la DGFIP : <u>www.tipi.budget.gouv.fr</u> ou sur le site de la mairie : <u>www.lanrodec.fr</u>
- Par prélèvement automatique (MÉTHODE RECOMMANDÉE PAR LA TRÉSORERIE) : (Mandat SEPA et RIB à fournir en mairie)

<u>Tarifs 2019/2020</u> (les tarifs sont actualisés chaque année):

Cantine

•	repas enfant	2,80 €
•	repas adulte	5,50 €

Garderie scolaire en fonction du temps de présence

•	Tarif quart d'heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 8000,21	€
•	Tarif quart d'heure pour un quotient familial supérieur à 8000,38	3 €
•	Tarif quart d'heure supplémentaire (après 10h00).	<i>,</i> €

V. RASED - CMS - CMPEA - MDPH

RASED (RÉSEAU D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ)

L'aide spécialisée s'adresse aux élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables, liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires, que l'enseignant ne peut résoudre seul dans sa classe.

Le RASED dont dépend l'école de Lanrodec est composé d'un psychologue scolaire et d'un Maître E, spécialisé dans l'enseignement.

Plusieurs personnes peuvent les solliciter :

- Les enseignants pour les enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation à l'école, afin de mieux les comprendre pour ajuster leur conduite pédagogique, mais également pour effectuer des bilans de capacités intellectuelles.
- Les parents peuvent leur demander aide et soutien face aux problèmes éducatifs qu'ils rencontrent.

2 07.85.86.43.82

rased22.callac@ac.rennes.fr

CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE DE GUINGAMP

À contacter pour tous problèmes médicaux nécessitant la rédaction d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) et une prise en charge particulière sur le temps scolaire comme allergies, asthme sévère, diabète...

2 02.96.44.01.01

3, place du Champ au Roy 22200 GUINGAMP

CMPEA (CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS)

Cet établissement prend en charge les enfants qui éprouvent le besoin d'une aide psychologique (ou autre) sur du long terme de façon individuelle ou collective suivant les problématiques.

CMPEA (pour les enfants dès 2 ans)

202.96.21.05.50

Zone Industrielle Bellevue

8 impasse des Ajoncs 22200 SAINT AGATHON

MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

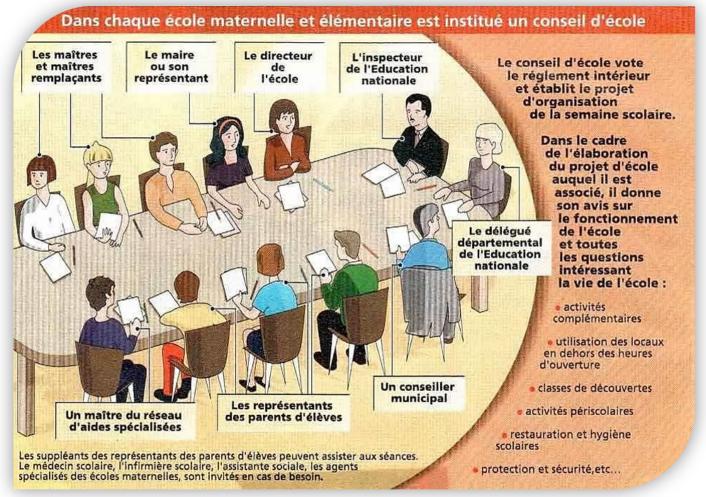
Cet organisme départemental permet l'orientation d'un enfant vers une structure scolaire adaptée à son handicap, ou l'affectation d'une personne auprès de lui en classe afin de l'aider à suivre les cours le plus normalement possible.

Pour faire le lien entre les parents, l'école et la MDPH, l'enseignante référente est :

MDPH des Côtes d'Armor

2 02.96.01.01.80 3, rue Villiers de l'Isle Adam CS 50401 2217194 PLÉRIN

Collège du Volozen Madame GOUMRI **2** 02.96.79.62.83 2, rue du Volozen **22800 QUINTIN**



Sur Lanrodec un représentant des ATSEM est présent au conseil d'école.

VI. LE CONSEIL D'ÉCOLE

Les élections des représentants de parents sont organisées chaque année à la mi-octobre.

Il y a autant de représentants de parents d'élèves titulaires au conseil d'école que de classes dans l'école (au-delà les parents élus sont suppléants).

Les deux parents d'un enfant scolarisé dans l'école sont électeurs. Chaque électeur ne dispose que d'une seule voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

VII. LE NUMÉRIQUE

L'école est désormais, depuis novembre 2017, équipée de 16 tablettes, 6 vidéoprojecteurs (1 par classe) et d'ordinateurs connectés.



VIII. LES LOCAUX

CLASSES

• 6 classes équipées en matériel numérique.

• SALLE DE MOTRICITÉ

• À proximité des classes de maternelle, elle est utilisée pour le sport et diverses activités.

• COURS

3 cours utilisées:

- 1. Une cour pour l'accueil du matin et la garderie,
- 2. Une cour pour les maternelles avec structure de jeux,
- 3. Une cour pour les temps méridiens avec un espace vert équipé d'un bac à sable et de 2 tables, des buts de football et des panneaux de basket.

• RESTAURANT SCOLAIRE

• Il accueille tous les enfants et fonctionne en deux services pour leur permettre de déjeuner dans de bonnes conditions.

AUTRES LOCAUX UTILISÉS

- La garderie municipale
- La bibliothèque
- Les salles de la mairie
- Terrain des sports
- Le city



LE CITY



LA CANTINE



LA BIBLIOTHÈQUE

IX. L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque de Lanrodec est une association de parents d'élèves, de bénévoles ou de retraités.... qui se mobilise tout au long de l'année pour récolter des fonds nécessaires au financement des projets de l'école.

L'équipe est composée d'une vingtaine de membres actifs qui évoluent au fil des années. Elle œuvre pour mettre en place des actions pour financer les projets pédagogiques mis en place par l'équipe enseignante, le cycle piscine, les sorties scolaires, les activités de l'école au sein des classes, le matériel pédagogique, les abonnements, le Noël des enfants dans les classes, les jeux de cour, les intervenants dans le cadre des projets scolaires, le Noël de la Garderie, le pot de fin d'année scolaire et les cadeaux pour le départ des enfants du CM2.... mais aussi l'acquisition d'une structure de jeux.

L'Amicale met en place différentes actions, renouvelées chaque année ou de façon aléatoire, telles que :

- Vente de gâteaux
- Vente de sapins et soirée de Noël pour les enfants
- Soirée raclette
- Vente de chocolats
- Vente photos de classes et photos individuelles
- Fête de l'École
-et d'autres actions en cours de réflexion

L'Amicale Laïque, c'est un lieu de rencontre, d'échanges et d'idées... La capacité d'organisation des projets de l'Amicale dépend uniquement de la mobilisation des parents et des bénévoles, sans qui rien n'est possible. C'est pourquoi n'hésitez pas à vous impliquer :

- soit en participant de manière ponctuelle aux actions proposées par l'Amicale (tenir un stand, collecter des lots pour la fête des écoles, préparer ou servir aux repas, ...).
- soit en participant à une ou plusieurs commissions de préparation des animations (vente de gâteaux, raclette, Fête de l'École...),
- soit en devenant membre de l'association.

Rien de tel que de nouveaux parents pour apporter de nouvelles idées et de la motivation... Alors n'hésitez plus et rejoignez l'association. L'Amicale compte sur vous car les enfants ont besoin de vous!

Le prochain pot de présentation de l'Amicale Laïque aura lieu le mardi 24 septembre à 18 h 30.

Pour contacter l'Amicale Laïque :

Mail: amicalelaiquelanrodec@yahoo.fr

Facebook : Amicale Laïque de Lanrodec.



X. CONGÉS SCOLAIRES 2019/2020 (ZONE B)

Année scolaire 2019-2020		
Prérentrée des enseignants	vendredi 30 août 2019	
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 2 septembre 2019	
Vacances de Toussaint	Du samedi 19 octobre 2019 au lundi 4 novembre 2019	
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2019 au lundi 6 janvier 2020	
Vacances d'hiver	Du samedi 15 février au lundi 2 mars 2020	
Vacances de printemps	Du mercredi 11 avril au lundi 27 avril 2020	
Vacances d'été	Samedi 4 juillet 2020	
Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours inc		



LA SALLE DE MOTRICITÉ